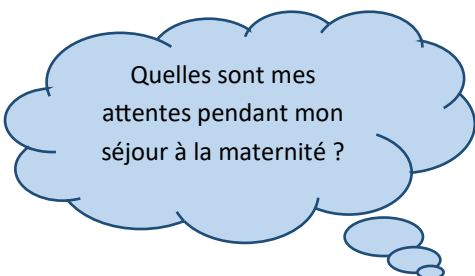


Dès l'intervention chirurgicale terminée, vous serez conduite en salle de réveil où votre enfant vous rejoindra, ainsi que votre accompagnant sauf situation particulière.

Quel que soit le mode d'accouchement, vous serez surveillée pendant 2 heures en salle de naissance ou en salle de réveil, avant d'aller dans votre chambre.

Concernant votre séjour :

Sa durée est de 3 jours pour un accouchement par voie naturelle et de 4 jours pour une césarienne. Sa durée peut être réduite si votre état de santé ainsi que celui de votre enfant le permettent. Il est alors indispensable qu'une sage-femme libérale puisse se rendre à votre domicile le lendemain de votre sortie.



L'allaitement maternel reste la meilleure alimentation pour votre enfant, quelque soit votre choix, nous vous accompagnerons.

Votre nouveau-né pourra rester 24h/24 avec vous. Les soins seront réalisés en votre présence. Nous serons disponibles tout au long de votre séjour pour vous accompagner dans les premiers soins de bébé.

Votre conjoint(e) est autorisé(e) à rester à vos côtés. Cependant, aucune prestation hôtelière n'est possible. Hors situation sanitaire particulière, la fratrie est autorisée à vous rendre visite, à condition qu'ils ne soient pas porteurs d'une maladie contagieuse.



Urgences obstétricales : 04-73-750-167

Maternité : 04-73-750-175

Novembre 2020, V3

Accompagnement de la naissance au CHU Estaing



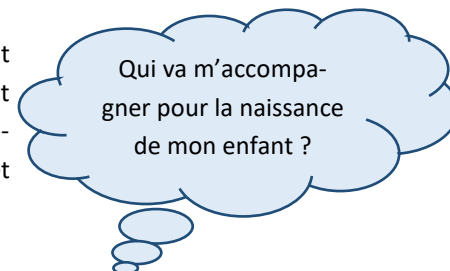
Vous avez choisi notre établissement pour la naissance de votre enfant. Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre service et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Ce livret a pour but de vous présenter nos pratiques, et de vous amener à réfléchir à la manière dont vous souhaiteriez vivre ce moment. Les professionnels amenés à vous prendre en charge seront disponibles pour répondre à vos questions, et discuter avec vous. Nos prises en charge se veulent bienveillantes et respectueuses.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous invitons à rédiger un projet de naissance afin que vous puissiez réfléchir à ce que vous souhaiteriez pour la naissance de votre enfant. Ce document ne constituera pas un contrat entre vous et vos accompagnants médicaux, mais permettra d'ouvrir le dialogue. Vos attentes pourront évoluer au fil de votre cheminement et de votre ressenti le jour de l'accouchement. Dans tous les cas, nous resterons à votre écoute.

Nous vous rappelons que nous faisons parti d'une institution universitaire où sont accueillis et formés des étudiants. Notre mission d'enseignement impose leur présence et leur participation.

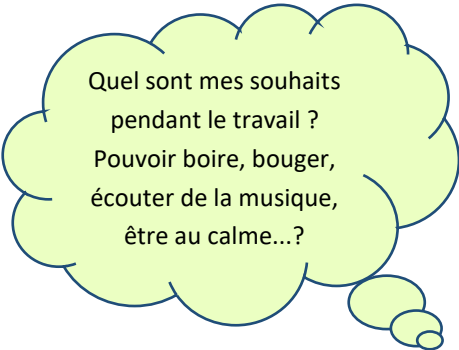
Le soutien d'un(e) accompagnant pendant le travail et/ou l'accouchement peut vous aider. Un(e) seul(e) accompagnant(e) peut être présent(e) à l'accueil et en salle de naissance.



En salle de naissances

Afin de répondre au mieux à vos attentes, vos demandes et vos besoins, mais aussi pour assurer à vous, votre enfant et votre conjoint(e), des conditions optimales de sécurité, voici nos prises en charge :

- Un cathéter veineux sera mis en place dès l'admission afin de pouvoir intervenir dans les plus brefs délais en cas d'urgence,
- Sauf cas particulier, vous pourrez boire de l'eau, des boissons énergétiques, des boissons sucrées sans pulpe ou gaz ou lait, des tisanes... tout au long du travail, mais il ne sera pas possible de manger,
- L'avancement du travail est mesuré, entre autre par le toucher vaginal, qui est répété régulièrement, en phase active du travail,
- Sans analgésie péridurale et en l'absence d'anomalie, il est possible de déambuler au sein du secteur naissance ou à proximité, de prendre un bain, de profiter de l'espace physiologique (exercices, repos, relaxation) en fonction de la disponibilité des équipements. L'enregistrement du rythme cardiaque fœtal pourra être réalisé en discontinu (enregistrement de 30 minutes répété toutes les 2 heures en l'absence d'événement particulier),




Quel sont mes souhaits pendant le travail ?
Pouvoir boire, bouger,
écouter de la musique,
être au calme...?

- La médicalisation/direction du travail d'accouchement (avec une rupture artificielle de la poche des eaux et/ou une perfusion d'oxytocine) n'est pratiquée que si l'évolution du travail le nécessite,
- Vous êtes libre de solliciter ou non le recours à l'analgésie péridurale. Toutefois, si vous êtes exposée à un risque plus important de césarienne, l'équipe médicale vous encouragera à demander la péridurale. Ceci évitera les risques plus élevés d'une anesthésie générale et vous permettra de rester éveillée pour la naissance de votre enfant,

- Sous analgésie péridurale et en fin de travail (même sans péridurale), l'enregistrement du rythme cardiaque fœtal et des contractions utérines sera continu, une perfusion sera mise en place,

- La méthode de poussée est celle que vous aurez choisie. La sage-femme peut vous inviter à modifier votre pratique si elle le juge nécessaire,

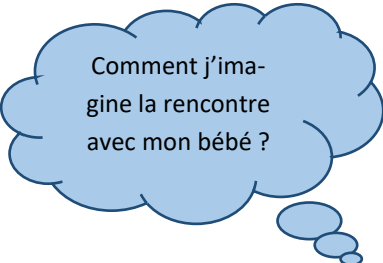


Comment j'imagine mon accouchement ?

- Le recours à l'épisiotomie n'est envisagé que si nécessaire. En cas de lésions péri-néales, une suture peut être nécessaire,

- L'administration prophylactique d'oxytocine est pratiquée de façon systématique, après la naissance, afin d'éviter et / ou de réduire les risques hémorragiques,

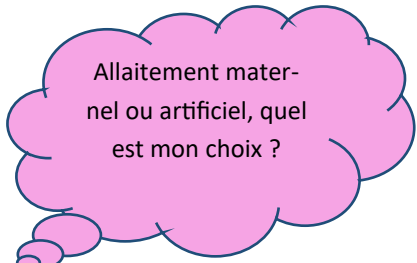
- Le clampage tardif du cordon est réalisé. Le papa peut couper le cordon s'il le souhaite. Si la section du cordon doit être réalisée avant le dégagement des épaules c'est le professionnel qui s'en charge.



Comment j'imagine la rencontre avec mon bébé ?

L'accueil et la prise en charge de votre enfant sont réalisés dans la salle où vous accouchez. Toutefois, nous disposons de salles dédiées à la prise en charge des enfants dont l'état nécessite des gestes médicaux et des soins plus spécifiques. Le peau à peau est pratiqué aisément. Nous vous apporterons notre aide et nos conseils avec plaisir et professionnalisme.

Si vous souhaitez allaiter, une mise au sein précoce est recommandée. Si vous ne souhaitez pas allaiter, une tétée de bienvenue peut être réalisée.



Allaitement maternel ou artificiel, quel est mon choix ?

En cas de césarienne :

Selon le degré d'urgence, et en fonction de vos souhaits, votre conjoint(e) pourra être présent(e) à vos côtés au bloc opératoire. Votre bébé vous sera présenté dès la naissance, et les premiers soins lui seront donnés dans une salle proche du bloc opératoire en présence de votre conjoint(e).